

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 15 ET 16 MARS 2023



Voté au comité directeur du 21 avril 2023

Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie , BILLET Serge , BISSELER Céline, BOLLÉ Sabine, BOUGEARD Alain (visio), BUTZBACH Etienne, CARON Dominique, CARRE Charlotte, CHARLEUX Philippe, COLASSE Eugénie, COLMONT Bernard, CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie (visio), DELAMARRE Philippe, DI GIUSEPPE Benjamin , DRAPIED Karl, FILIPPI Laurence, GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry, LABLANCHE Patrick (visio), MONTES Sandrine, MOREIRA Véronique, MOREL Jacqueline (visio), MOREL Patrick, MUGUET Laurent, NICOL Lewis, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, ROBIN-LEROY Francis, RODER Patrice, ROIG Michèle (visio), SAHAÏ Isabelle (visio), STRUGALA Carole, VANDENABEELE Benoît, VENTURELLI Frédérique, ZULIANI Romain.

Excusé-e-s : CHEVALIER Christian, STURBAUT Françoise
départementaux

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Le compte-rendu du comité directeur des 1 et 2 février 2023 est adopté à l'unanimité.

POINTS D'ACTUALITES

CPO

Véronique Moreira a été reçue le 16 février par le ministère de l'éducation nationale (DGESCO) avec la Ligue représentée par Ariane Azéma et Etienne Butzbach. La réunion portait essentiellement sur la CPO, le ministère souhaitant réfléchir à une reformalisation des critères.

Un Groupe de Travail Ligue-USEP se constitue pour engager une réflexion sur la répartition de la CPO dans les territoires. Véronique Moreira, Sandrine Montès, Dominique Caron et Jérôme Vandennebeele y représenteront l'USEP.

La synthèse de l'enquête organisée auprès d'une vingtaine de comités départementaux et portant sur les flux financiers entre les USEP et ligues départementales est présentée aux membres du CD. Les élus rappellent la nécessité de se doter d'indicateurs précis et d'une plus grande transparence sur les modalités d'affectation de la CPO.

CONVENTION MEN-LIGUE-USEP

USEP

3, rue Juliette Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

La présidente présente la synthèse des propositions d'aménagements qui fait suite au temps de travail organisé lors du comité directeur de février. Un temps d'échange va être proposé à la Ligue sur ce sujet.

PACTE ENSEIGNANT

L'USEP réfléchit à la possibilité de faire reconnaître les actions déjà portées par les militants de la fédération par le Ministère de l'Education Nationale dans ce cadre du pacte enseignant.

CONSEIL NATIONAL DE LA RENOVATION

Un échange laisse entrevoir qu'au niveau local il serait possible de financer des actions USEP en intégrant ce dispositif. Le comité directeur se questionne sur l'opportunité de diffuser une information et d'accompagner les Comités départementaux et associations USEP : le comité directeur souhaite laisser l'initiative aux territoires qui le désireraient s'en emparer.

AUDITION ASSEMBLEE NATIONALE

L'USEP va être auditionnée par la commission des Affaires Culturelles et de l'Education de l'Assemblée Nationale le 4 avril pour évoquer sa situation actuelle et l'impact des JOP 2024 sur le développement de l'USEP.

DYNAMIQUE 2024

SOP 2023

Tony Estanguet met en valeur les fédérations sportives scolaires dans un document présentant la Semaine Olympique et Paralympique.

Le 3 avril à l'initiative des trois recteurs d'Ile de France, le lancement de la SOP sera organisé à Paris (jauge fixée à 1200 participants), en présence des Ministres.

Véronique Moreira se rendra dans plusieurs départements au cours de cette SOP pour y valoriser l'action de l'USEP.

CLUB FRANCE – ESPACE LA VILLETTE -

Lors des JOP 2024, l'USEP pourra bénéficier sur inscription, et comme l'ensemble des Fédérations sportives, de 650 entrées, à répartir sur l'ensemble des jeux pour assister aux épreuves sur grand écran au club France ouvert au public dans le parc de La Villette.

Il sera également possible d'animer un espace USEP au sein de ce même espace.

CARNET DE L'ENFANT

Le carnet de l'enfant est en cours de finalisation. Il est présenté aux élus pour validation. Le carnet comporte 12 pages en format A5 et sera présenté à l'occasion de l'Assemblée Générale.

VIE STATUTAIRE

AG 2023

Le secrétaire général présente l'ordre du jour général de l'Assemblée Générale qui est affiné par le comité directeur.

Le Bulletin Spécial n°2 est également présenté aux élus pour validation. Ce dernier sera transmis aux Comités USEP le 20 mars. Pour en accompagner la diffusion, une webconférence portant plus particulièrement sur les propositions de modifications statutaires et réglementaires se tiendra le lundi 27 mars à 17h30.

Le rapport moral est soumis à la discussion puis au vote du comité directeur national. Il est voté à l'unanimité des 17 votants.

Les réponses écrites aux questions sont votées à l'unanimité des 17 votants.

Les propositions faites par la CNVS de modifications liées à la loi dite « sport », au vote numérique du comité directeur national et au contrôle d'honorabilité sont présentées et amendées. Elles sont votées à l'unanimité des 17 votants.

Le rapport d'activité est en cours de finalisation.

CALENDRIER STATUTAIRE

Sur la proposition du secrétaire général, le calendrier statutaire 2023-24 est arrêté à l'unanimité des 17 votants. A titre exceptionnel, il couvre la saison 2023-24 mais aussi les mois de septembre et d'octobre 2024, de manière à planifier les temps statutaires jusqu'à l'assemblée générale 2024.

SUIVI DES COMITES / ETAT DE L'UNION

Une réunion de la cellule de médiation a été organisée le 8 mars afin de valider le toilettage du processus de médiation et de faire le tour des situations départementales.

65 : la situation reste toujours tendue, la convention 2023 est en cours de négociation

62 : les représentants de l'USEP 62 et de la Ligue 62 sont invités le 22 mars pour un temps "politique" de médiation à Paris.

71 : une première réunion dans le département doit être organisée afin de mettre autour de la table USEP 71 et Ligue 71 dans le courant du mois de mars

Des demandes d'accompagnement sont en cours : Usep Corse du Sud et Haute Corse – Usep Guadeloupe

ADHESION A L'USEP DE JEUNES DE PLUS DE 12 ANS D'ETABLISSEMENTS SPECIALISES

Afin de répondre aux interrogations de quelques comités départementaux, il est proposé d'engager une réflexion et de prendre l'attache du ministère de la santé pour permettre de faire adhérer des jeunes de plus de 12 ans d'IME qui participent à des rencontres USEP.

FINANCES

TARIFS 2023-24

Pour faire suite aux propositions formulées par l'audit externe de l'APAC, un groupe de travail ligue-ufolep-usep- APAC se réunit très régulièrement pour entrevoir une possible réorganisation du secteur assurantiel.

Les 15 février et 13 mars se sont tenus deux CA APAC. Le sujet des tarifs a été traité à l'occasion du CA du 13 mars. L'APAC souhaite répercuter l'augmentation de tarifs de la MAIF, initialement prévue

à 10.5%. Après négociation, cette augmentation a été ramenée à hauteur de 7.5%. Sur ces 7,5%, l'APAC propose de prendre à sa charge 3%.

Nous avons eu les retours demandés de longue date sur la sinistralité de l'USEP et les cotisations perçues le 10 mars. En huit saisons, l'APAC nous indique que l'USEP a contribué à hauteur de 8 880 820,51€ (hors RAT et MEE). La sinistralité USEP, sur la même période, s'élève à 64 377,58€.

Au regard de ces données, le CA de l'APAC propose de surseoir à l'augmentation et de prendre en charge la totalité de l'augmentation prévue pour l'année à venir (0,06€ sur la TLE et de 0,17€ sur la TGA). Cette prise en charge s'élève environ à 41 000€.

Le comité directeur se prononce sur la proposition de tarifs 2023-24 qui sera soumise au vote de l'AG à l'unanimité des 19 votants.

Le comité directeur réaffirme en outre la nécessité, sur la base de ces éléments de sinistralité, d'engager une réflexion sur ce qui constituerait une cotisation assurantielle juste et adaptée à ce que nous sommes tout en prenant également en compte une nécessaire solidarité fédérale. Le bureau de l'USEP est invité à se joindre à un bureau ligue qui se tiendra en visio le vendredi 17 mars en soirée.

COMPTE DE RESULTAT 2022

Les différents éléments du rapport financier sont présentés en présence de notre commissaire au compte.

Concernant le compte de résultat 2022, le résultat d'exploitation s'élève à 218 700,74 €, le résultat financier à 27 377,15 €, le résultat exceptionnel à - 1770,69 €.

Le résultat de l'exercice se solde par un excédent de 242 591,86 € qui s'explique principalement par une subvention exceptionnelle de l'ANS liée à la perte de nos produits d'affiliation et d'adhésion.

Les trésorières proposent d'affecter ce résultat aux fonds propres. Cette proposition est votée à l'unanimité des 19 votants.

CONTRATS DE DEVELOPPEMENT 2023

Le comité directeur vote la proposition d'affectation des 433 183,20€ des contrats de développements à l'unanimité des 17 votants.

VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

SEMINAIRE RUGBY

Le 2^{ème} Séminaire Rugby FFR/USEP se tiendra à Marcoussis les 20 et 21 mars. Ce sera l'occasion à la fois de renforcer notre partenariat et de travailler à des perspectives d'accompagnement de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

Ce temps regroupera 70 à 80 stagiaires dont 40 Usépiens représentant l'ensemble des CRUSEP.

Le carnet d'accompagnement « le guide de la coupe du Monde » est présenté au CD. Ce dernier a été co rédigé mais financé par la seule FF Rugby.

PLAN NATIONAL DE FORMATION FOOTBALL

Les VPVSA et VPRF ont participé à une réunion bilan du PNF Football à l'école qui s'est tenu à Clairefontaine en janvier 2023.

FF TENNIS

Comme en 2022, des invitations sont proposées par la fédération de Tennis pour des enfants de l'USEP lors des phases qualificatives du tournoi de Roland Garros. Cette année, ce sont une centaine d'enfants du CRUSEP Hauts de France qui en seront destinataires.

FICHES USEP 30 MIN D'APQ

Présentation des fiches élaborées dans le cadre du partenariat avec Decathlon PRO et vouées à accompagner les 30 min d'APQ. Ces fiches sont conçues et produites par le GT Santé et l'équipe de la DN. Elles seront présentées et enrichies à l'occasion du stage de dirigeants d'Aix-les-Bains.

DOCUMENT PEDAGOGIQUE « BREAKS'COLL »

L'outil travaillé par le GT Innovation est présenté aux élus. Un exemplaire papier sera donné à chaque comité lors du temps d'AG 2023.

SAVOIR ROULER A VELO

Le COPIL national SRAV s'est réuni le 16 mars sous la direction de la Ministre des Sports. A cette occasion, la Ministre a souligné la forte implication de l'USEP et remercié ses acteurs.

Cette réunion a arrêté des perspectives d'évolution ; il a notamment été évoqué la possibilité d'associer les collectivités aux financements du dispositif Génération Vélo.

Un projet expérimental SRAV sera conduit dans la région SUD-PACA de manière à envisager une montée en puissance du dispositif et plus particulièrement du nombre de formateurs. Ce projet sera accompagné financièrement par l'Etat et la Région à hauteur de 500 000€.

Des formations hybrides ont été expérimentées par les CRUSEP CVL et Bretagne, et l'USEP propose la mutualisation de ce travail

La question se pose d'impliquer les formateurs nationaux dans ce dispositif.

P'TIT TOUR A VELO

L'étape nationale du P'tit Tour USEP se déroulera le 22 juin dans le département du Nord à Cassel.

ECHECS

L'outil RSA Echecs va être expérimenté dans la Haute-Garonne et le Finistère avant d'être diffusé à l'ensemble du réseau.

La suite du partenariat pourrait se traduire par une formation partenariale FFE-USEP.

VIE PEDAGOGIQUE, RECHERCHE ET FORMATION

STAGE DE DIRIGEANTS 2023

La grille de stage est affinée. Les élus, rejoints en visio par les formateurs positionnés sur l'animation d'ateliers lors du stage de dirigeants, travaillent à la préparation des temps de formation.

Une vidéo retraçant les moments importants du stage est actée. Pour la réaliser, il est décidé de faire appel à un prestataire extérieur.

ANCP-USEP

L'USEP a rencontré l'ANCP pour envisager un travail commun dans le cadre de formations partenariales sur le PNF. L'objet de ce PNF pourrait par exemple être de travailler à une meilleure articulation et une meilleure complémentarité entre l'EPS, les APQ et le sport scolaire.

COLLOQUE CPSF

Le CPSF souhaite organiser un colloque sur la thématique de l'inclusion en 2023 en partenariat avec l'USEP et l'UNSS et à destination de professeurs d'école et de professeurs d'EPS. Cette proposition d'organiser un PNF a été retenue face à la difficulté de réunir sur temps scolaire commun des professeurs d'école et PLCEPS dans d'autres cadres institutionnels. L'USEP contribuerait aux contenus de ce temps de formation en s'appuyant sur les outils existants.

VIE DES TERRITOIRES

ANS

La commission ANS a été renouvelée pour partie à l'AG d'Avignon 2022. Trois nouvelles personnes ont intégré la commission.

Le calendrier ANS est resserré : la date limite des dépôts des dossiers est en effet fixée au 31 mars.

Un audit va être opéré par l'ANS, avec une présence possible d'un membre de l'ANS lors des sessions des commission ANS de l'USEP.

La subvention 2023 s'élève à 1 301 000€. Elle est en baisse de 43 000€ par rapport à 2022. Elle est fléchée et se répartit comme suit : 1 021 000€ pour les CD Usep , 129 000€ pour les DOM COM et 125 000€ pour les Comités régionaux.

Nouveautés de la campagne 2023 :

- Pour les CD et territoires ultramarins : 50% des enveloppes doivent être fléchées sur les têtes de réseaux ; pour les autres 50%, 1 ou 2 projets peuvent être présentés
- Pour les CRUSEP : 45% des enveloppes qui sont fléchés pour la structuration des ETR

Dominique CARON et Laurent MUGUET

Secrétaire général et secrétaire général adjoint